

## > BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION VOILE MULTI-SUPPORTS JUSQU'À 6 MILLES NAUTIQUES D'UN ABRI

### > COMPOSANTES DE LA FORMATION

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri et activités associées (stand up paddle et activités émergentes) pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.



Toutes nos vidéos métiers sur  
[www.profession-sport-loisirs.fr](http://www.profession-sport-loisirs.fr)

### > EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
  - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS)
  - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité
  - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité
  - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité
  - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation du candidat
- Présenter une attestation de 100 mètres nage libre, avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long, délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport
- Être titulaire du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière
- Justifier de sa participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (Niveau de pratique compétitive régionale) sur le support principal du candidat, attestée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile
- Réaliser une démonstration technique d'une durée d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le support principal du candidat.
- Réaliser une démonstration technique d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le deuxième support du candidat.

### > PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	CONDITIONS D'EXERCICE	LIMITE DES CONDITIONS D'EXERCICE
BPJEPS éducateur sportif mention voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation de la voile sur l'ensemble des supports. Entraînement jusqu'au niveau de compétition national, sur l'ensemble des supports voile. Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion de l'activité croisière. A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.